

Sciences Humaines et Sociales Mention Sciences de l'Education

RNCP10954 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	332, 335, 333
Code(s) ROME	K2104, K1801, K2111, G1203, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel a pour vocation selon le secteur d'activité d'assurer les activités suivantes :

- dans le domaine de l'éducation

Il définit un objectif d'apprentissages et établit la programmation des activités pédagogiques.

Il organise l'espace pédagogique et vérifie la tenue de la classe (propreté, rangement, affichage, ...).

Il met en œuvre la démarche pédagogique et enseigne les savoirs fondamentaux (français, mathématiques, sciences, ...).

Il favorise l'apprentissage et l'utilisation des technologies de l'information.

Il suit et conseille les élèves dans l'organisation du travail personnel.

Il adapte le déroulement des apprentissages selon les difficultés des élèves et mesure les progrès.

Il accueille les élèves, contrôle leur assiduité.

Il surveille les élèves lors d'activités périscolaires (sorties, voyages, ...), d'examens, d'interclasses, récréations, etc.

Il rédige des comptes rendus d'activité (conseil de classe, de discipline, ...) des dossiers, projets d'activité, etc.

Il peut être en charge de l'organisation et la mise en œuvre la vie collective hors du temps de classe, des activités périscolaires.

Il est en charge de renseigner les supports d'évaluation scolaire et d'informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs.

Il participe à l'élaboration du projet pédagogique de l'établissement.

Il informe les familles, les équipes pédagogiques sur les modalités d'évaluation, résultats, difficultés, etc.

- dans le domaine de la formation

Il peut intervenir dans un cadre de formation : à distance, collectif, en face à face, individualisée, intégrée.

Il accueille le stagiaire, présente l'action et les modalités de la formation (déroulé, contenu, ...).

Il détermine les méthodes, moyens et outils pédagogiques selon la formation à dispenser.

Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours.

Il peut être amené à dispenser des savoirs aux stagiaires, leur présenter le fonctionnement des équipements et matériels et leur enseigner les gestes professionnels.

Il évalue les acquisitions de connaissances des stagiaires et met en place les actions correctives.

- Il recherche des partenaires et développe les relations avec les entreprises, les collectivités.
- Il dispense du conseil pédagogique.
- Il intervient dans un dispositif de certification Validation des Acquis de l'Expérience -VAE.
- Il prépare aux soutenances orales.
- Il organise le suivi (pédagogique, logistique, administratif, ...) des stagiaires.
- Il conçoit et fait évoluer des outils pédagogiques, tests, programmes, modules, plans de formation, ...
- Il sélectionne des candidats (stagiaire de formation, intervenants ponctuels, ...).
- Il établit le bilan pédagogique de l'activité de formation et le transmet aux interlocuteurs concernés (financeurs, partenaires sociaux, ...).
- Il suit et met à jour l'information pédagogique, réglementaire, professionnelle, technique, etc.
 - dans le domaine de l'animation
- Il peut mettre en place et décorer des espaces d'animation selon des thèmes ou des événements (spectacle, fête annuelle, ...).
- Il peut être en charge de mener des actions de gestion de ressources humaines (recrutement, formation, ...) et de coordonner l'activité d'une équipe.
- Il anime des activités culturelles, artistiques, bibliothèque.
- Il anime des séances de soutien scolaire (réalisation/correction d'exercices, devoirs, ...).
- Il est en charge de l'élaboration ou la participation de l'élaboration de programmes d'animation.
- Il surveille les actes de la vie quotidienne (lever/coucher, toilette, ...) d'enfants en séjour avec hébergement.
 - dans le domaine du travail social
- Il informe et oriente des personnes à partir des situations identifiées.
- Il effectue un diagnostic de la situation de la personne ou de la famille dans son environnement et il négocie avec elle les objectifs et modalités de l'intervention à réaliser.
- Il accompagne des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle / sociale / de formation.
- Il travaille en réseau, en partenariat et en équipe pour mobiliser les ressources adaptées aux situations à traiter.
- Il recueille et traite de l'information.
- Il assure la veille et la gestion d'un fond documentaire.
- Il contribue au développement du lien social et à la prévention des risques d'exclusion sociale, par une démarche de valorisation et d'implication des personnes.
- Il favorise l'autonomie des personnes dans la gestion de leur vie quotidienne.
- Il collabore à des évaluations partagées de l'impact des politiques sociales sur le territoire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir et évaluer un projet de formation ou d'aide dans ses aspects pédagogiques, juridiques et administratifs, humains, financiers.

Concevoir et mettre en œuvre une animation par l'utilisation de techniques pédagogiques.

Conduire et/ou participer à une action de formation.

Participer à la dynamique du groupe.

Elaborer des séances d'enseignement prenant en compte les connaissances relatives à la psychologie de l'enfant et aux étapes de son développement.

Maintenir des relations harmonieuses dans le groupe grâce à la mise en application de techniques de prévention, de médiation et de gestion de conflits.

Maîtriser les outils informatiques et bureautiques afin de les utiliser dans un contexte professionnel : e-Learning, formation à distance.

Proposer des programmes d'activités adaptés en fonction des publics.

Connaître le marché de l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Éducation, Formation, Animation, Travail social

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- assistant / assistante pédagogique
- conseiller en insertion sociale et/ou professionnelle

- formateur / formatrice d'adultes
- animateur / animatrice de loisirs
- animateur / animatrice socioculturelle
- animateur / animatrice socioéducatif

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 667 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	94 762
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	47 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10954/>